

# Mesure de l'impact

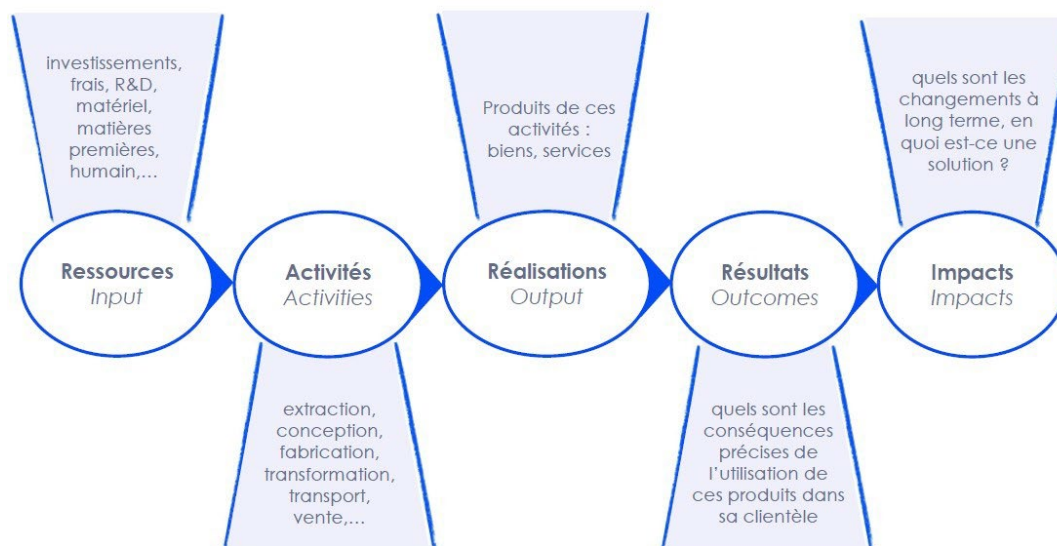


## 1. Périmètre d'analyse

A ce stade, l'impact de F'in Common est mesuré à travers l'impact global des structures financées. Il est certain que le financement apporté par F'in Common n'est pas la seule ressource permettant les réalisations des structures, cependant les gestionnaires de F'in Common ont travaillé sur l'impact global de celles-ci.

## 2. Méthode d'analyse






### 2.1 Analyse de la chaîne de valeur de l'entreprise à travers la théorie du changement










**Théorie du changement**

Source : inspiré de 360Impact

## 2.2 Identification des enjeux de développement durable à l'aide des 17 objectifs de développement durable des Nation-Unies

<p>Ressources <i>humaines</i></p>	<p>Paysans Artisans compte 32 travailleur·euse·s dont 8 en insertion. La coopérative est soutenue par plus de 500 bénévoles.</p> <p>Les producteur·rice·s doivent recevoir une rémunération correcte pour leur travail et leur créativité. Le producteur·rice fixe les prix. Il le fait en toute autonomie, en fonction de ses coûts de production mais aussi, bien évidemment, en fonction des prix pratiqués par les autres producteur·rice·s de la coopérative et/ou en fonction des prix du marché.</p>	 
<p>Ressources <i>financières</i></p>	<p>Paysans-Artisans ne distribue pas de dividendes à ses coopérateur·rice·s. Les bénéfices sont intégralement réinvestis dans le développement des activités.</p> <p>Aucun·e coopérateur·rice ne peut participer au vote pour plus du dixième des voix présentes ou représentées à l'assemblée.</p>	
<p>Ressources <i>Matières premières</i></p>	<p>Produits alimentaires des petits producteur·rice·s locaux de la région namuroise.</p>	
<p>Activité</p>	<p>La coopérative commercialise les produits des producteur·rice·s et des artisans-transformateurs de la coopérative via différents canaux de distributions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la vente en ligne aux particuliers, via les Points de R'Aliment</li> <li>✓ les Espaces Circuit-Court (magasins)</li> <li>✓ les marchés de producteur·rice·s</li> <li>✓ la vente en ligne aux professionnel·le·s (petit grossiste)</li> </ul>	

<p>Réalisation</p>	<p>La coopérative regroupe plus de 100 producteur·rices locaux.</p> <p>Elle distribue leurs produits à travers 17 «Points de R'aliment» et 5 magasins.</p> <p>La coopérative a développé un service « petit grossiste » à destination d'une clientèle professionnelle.</p> <p>La coopérative se déploie sur le territoire de 10 communes : Anhée, Floreffe, Fosses-la-Ville, Jemeppe-sur-Sambre, Mettet, Namur, Profondeville, Sambreville, La Bruyère et Yvoir.</p> <p>La coopérative compte plus de 700 coopérateur·rice·s (quasi 500 à Paysans-Artisans et plus de 250 à Paysans-Artisans Invest).</p>	
<p>Résultat</p>	<p>Renforcement de l'autonomie des agriculteur·rice·s paysan·ne·s vis-à-vis des fournisseurs de semences, d'engrais et d'équipements agricoles.</p> <p>Renforcement de la coopération où les producteur·rice·s d'un même territoire échangent des savoir-faire, mutualisent des investissements et des coûts de production, coopèrent pour commercialiser et transformer leurs produits, se fédèrent en groupement d'employeur·euse·s.</p> <p>Produits artisanaux accessibles aux habitant·e·s de 10 communes dans le namurois.</p>	   

Impact	Développement de l'agriculture paysanne et l'artisanat de transformation qui privilégient la diversité des races animales, des espèces végétales et des goûts.	 
--------	--	--